

Objet : Contrat Régional d'Equilibre des Territoires 2 : Programmation 2020 2022

Par suite d'une convocation en date du 29 novembre 2019, les membres composant le Conseil syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras se sont assemblés en la Mairie de Villard Saint Pancrace le 11 décembre 2019 sous la présidence de Monsieur Pierre LEROY, Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (Art.L-2121.7 à L-2121.28). Le quorum n'ayant pas été atteint à cette occasion, le Conseil syndical a de nouveau été convoqué en date du 11 décembre 2019, les membres composant le Conseil Syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras se sont assemblés en la Mairie de Villard Saint Pancrace le 16 décembre 2019 sous la présidence de Monsieur Pierre LEROY, Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (Art.L-2121.7 à L-2121.28).

Secrétaire de séance : Max BREMOND

Etaient présents, absents, excusés, ou représentés :

Titulaires		Titulaires Suppléants	
Communauté de comm	unes du Briançonnais - 5 Voix		
Maurice DUFOUR	Absent	Francine DAERDEN	Présente
Gérard FROMM	Absent	Sébastien FINE	Présent
Pierre LEROY	Présent	Romain GRIZKA	Absent
Thierry BOUCHIE	Présent	Éric PEYTHIEU	Absent
Martine ALYRE	Présente	Jean Pierre SEVREZ	Absent
Communauté de comm	unes du Guillestrois Queyras – 4 v	oix .	
Christian LAURENS	Pouvoir à Max BREMOND	Valérie GARCIN EYMEOUD	Absente
Bernard LETERRIER	Absent	Dominique MOULIN	Présent
Serge LAURENS	Absent	Maxime BERARD	Absent
Max BREMOND	Présent	Jean Louis BERARD	Absent
Communauté de comm	unes du Pays des Ecrins -2 voix		
Serge GIORDANO	Présent	Cyrille DRUJON D'ASTROS	Absent
Gérard GUIMBERT	Absent	Jean-Robert RICHARD	Absent

Vu

La délibération 2018.011 du PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras 4 avril 2018 en lien avec le Contrat Régional d'Equilibre des Territoires 2^{ème} génération.

CONSIDERANT

Que le PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras est le chef de file du contrat et qu'en ce sens il doit se prononcer sur la programmation ;

La validation en comité de pilotage du 2 décembre 2019 de l'annexe du tableau de synthèse de la programmation 2020 2022 et cela en présence des représentants élus de la région, du PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras et des 3 EPCI.





DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES ARRONDISSEMENT DE BRIANCON

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS, DES ECRINS, DU GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS

Conseil syndical n°24 du : 16 décembre 2019

Délibération n°: 2019.038

Page 2 sur 2

Objet : Contrat Régional d'Equilibre des Territoires 2 : Programmation 2020 2022

APRES EN AVOIR DELIBERE ET VOTE PAR:

Nombre de membres en exercice		11	Nombre de suffrages		9
Nombre de membres présents		8	Nombres de membres représentés		1
Nomb	re de suffrages expri	més		9	
Pour	9	Contre	0	Abstention	0

LE CONSEIL SYNDICAL

Décide de valider la programmation 2020 2022 du Contrat Régional d'Équilibre des Territoires 2 ;

Autorise le Président à signer tous documents, conventions, actes en lien avec décision.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil syndical.





